

# FORMATION ETABLIR UN PLAN DE PREVENTION



RÉFÉRENCE: PRE010

## CRÉER ET CONCEPTUALISER SON PLAN DE PRÉVENTION

### LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis pour suivre la formation plan de prévention.

### PUBLIC

Dirigeant, responsable du personnel, responsable ou animateur sécurité, responsable Services Généraux, membres CHSCT, Référent Sécurité

### LIEU

En intra dans votre établissement

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

15 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

14 heures -

2 journées



### OBJECTIFS

- Connaître les obligations légales organisant l'intervention d'entreprises extérieures.
- Savoir recenser les risques et définir les mesures de prévention.
- Savoir gérer les plans de prévention en vigueur dans l'entreprise.



### PROGRAMME

#### Identifier les obligations et la réglementation applicable dans le cadre des opérations de travaux

- Les fondamentaux de la démarche prévention et de l'analyse des risques.
- Focus sur le document unique.
- La problématique de la co-activité.
- Le périmètre du plan de prévention : dans quel cas précis l'engager ?
- Les principales dispositions réglementaires relatives à l'art R4511-1 et suivant (anciennement le décret 1992).
- Le rôle et les responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure : organisation, cadre des opérations, partage des responsabilités, délégation de pouvoir...
- Les risques majeurs d'un chantier et leurs mesures de prévention
- Les sanctions administratives et pénales.

#### Identifier les étapes clefs d'un plan de prévention :

- Planifier/ Elaborer un cahier des charges/ Définir une méthodologie d'évaluation des risques/ Repérer les dangers et les situations d'interférence/ Préparer la visite terrain : outil de recueil et de vérification/ Formaliser son analyse de risques et y joindre les documents obligatoires.

#### Rédiger son plan de prévention :

- Intégrer les rubriques essentielles à intégrer dans un plan de prévention.
- Elaborer des mesures de prévention et/ou des protocoles sécurité.
- Etablir la liste des travaux dangereux et des travaux interdits aux travailleurs temporaires.

#### Faire vivre son plan de prévention :

- Communiquer son plan de prévention et le mettre à jour.
- Informer les acteurs internes et externes.
- Cerner le rôle du CSE/CSST.



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situations pratiques, études de cas et partage d'expériences.

#### Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

Référentiel National Qualité

Audité par  
BUREAU VERITAS  
Certification



Qualiopi  
processus certifié